

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MARCILLAC-VALLON

Séance du 10 septembre 2026

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal 19
En exercice 19
Qui ont pris part à la délibération 17

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le DIX SEPTEMBRE à 20 heures,
le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Léon THEBAULT-MAVIEL, Maire.

Vote

Pour 17
Contre 0
Abstentions 0

Présents :

14

Fabien CABROLIER, Didier CARLES, Sylvain CARLES, Laurence
DALBIN, Agathe DELEBARRE, Christophe DEGOY, Stéphanie
DELTORT, Nathalie GELY, Isabelle HOCHART, Didier LAURENS,
Antoine MALRAISON, Corinne MAVIEL, Joan MEGRET, Léon
THEBAULT-MAVIEL.

Date de la convocation

03/09/2026

Absents excusés : 5 (dont 4 pouvoir)

Alain CAZALS a donné pouvoir à Fabien CABROLIER,
Hélia CERVEAU, a donné pouvoir à Isabelle HOCHART,
David JOURDON a donné pouvoir à Stéphanie DELTORT,
Jean-Philippe MOULIN a donné pouvoir à Frédéric MONTEILLET,
Frédéric MONTEILLET, absent.

Date d'affichage

04/09/2026

Secrétaire de séance : Isabelle HOCHART

Délibération n° 2026/09/079 - BP 2026 - Décision Modificative n°1 portant ouverture de crédits

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal les modifications budgétaires suivantes,
portant ouverture de crédits dépenses et recettes :

Section Fonctionnement – Opérations patrimoniales			
Ouverture de crédits			
Articles / Chapitres	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 681 / 042	Dotations aux amortissements		22 245,39 €
R 77681 / 042	Neutralisation des amortissements		22 245,39 €
Section Investissement – Opérations patrimoniales			
Ouverture de crédits			
Articles / Chapitres	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 198 / 040	Neutralisation des amortissements		22 245,39 €
R 2804182 / 040	Amortissements - Bâtiments et installations		22 245,39 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :
- d'adopter la décision modificative, selon les termes ci-dessus.
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Acte rendu exécutoire,

Après transmission par voie dématérialisée

En Préfecture le : **11 SEP. 2026**

Publication le :

Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL

Pour extrait conforme,

Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : BP2026 - DM1

.....

Date de décision: 10/09/2026

Date de réception de l'accusé 11/09/2026

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 202609_079

Identifiant unique de l'acte : 012-211201389-20260910-202609_079-BF

.....

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : DOCBUDG-21120138900015-012032-DM1-2026-11092026.xml (99_BU-012-211201389-20260911-202609_079-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 079- BP26 - DM1.pdf (70_DE-012-211201389-20260911-202609_079-BF-1-1_2.pdf)
DELIBERATION